Annexe 1

Sommet mondial de Johannesburg pour le développement durable

Communiqué final (extraits)

Sommet mondial pour le développement durable
Département de l'information - Division de l'information et des médias - New Y

Johannesburg, Afrique du Sud
26 août-4 septembre 2002

ENV/DEV/.
4 septembre 2

17e séance plénière
Communiqué final

PLAN DE MISE EN ŒUVRE (A/CONF.199/L.3/Add.1 à 13)

Lutte contre la pauvreté

Rappelant la Déclaration du Millénaire de réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de personnes dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, les chefs d'Etat et de gouvernement préconisent, entre autres, la création d'un fonds de solidarité mondiale pour l'élimination de la pauvreté et la promotion du développement humain et social. Ils soulignent le caractère volontaire des contributions et la nécessité d'éviter les doubles emplois avec les fonds existants des Nations Unies. Les chefs d'Etat et de gouvernement préconisent d'encourager la coopération internationale pour aider les pays en développement à lutter contre le travail des enfants et à en éliminer les causes, notamment par des politiques économiques et sociales visant l'élimination de la pauvreté.

Modification des modes de consommation et de production non viables

Les chefs d'Etat et de gouvernement appellent les pays développés à montrer la voie sur la base du principe de responsabilités communes mais différenciées. Ils encouragent l'élaboration d'un ensemble de programmes décennaux pour appuyer les initiatives régionales et nationales visant à accélérer le passage à des modes viables. Tous les pays doivent agir, insistent-ils, en tenant compte des besoins et des moyens des pays en développement, grâce à la mobilisation de toutes les sources d'assistance financière et technique et au renforcement des capacités. Ils demandent l'adoption et l'application de politiques et mesures visant à promouvoir des modes viables en appliquant le principe de pollueur-payeur.

Ils préconisent la mise au point et l'adoption, à titre volontaire, des moyens d'information du consommateur efficaces, transparents, vérifiables et non discriminatoires en vue de diffuser des informations sur la consommation et la production viables, y compris en ce qui concerne la santé et la sûreté. Ces moyens,

préviennent-ils, ne devront pas être utilisés en tant qu'obstacles occultes au commerce. Ils préconisent en outre l'accroissement des investissements dans les domaines de la production non polluante et de l'écorendement grâce notamment à des mesures d'incitation telles que l'octroi de prêts financés par l'Etat, de capitaux à risque et d'une assistance technique et de programmes de formation à l'intention des PME.

Les chefs d'Etat et de gouvernement encouragent le secteur industriel à améliorer sa performance sociale et écologique grâce à des initiatives volontaires, notamment des systèmes de gestion de l'environnement, des codes de conduite, des mesures de certification et la publication d'informations sur des questions écologiques et sociales. Aussi, appellent-ils à une diversification de l'approvisionnement énergétique par la mise au point de technologies perfectionnées reposant sur l'usage des combustibles fossiles et des sources d'énergie renouvelable qui devraient être transférées aux pays en développement à des conditions préférentielles. Ils demandent l'utilisation de meilleurs signaux du marché et l'élimination des distorsions du marché, y compris par la restructuration de la fiscalité et l'élimination progressive d'éventuelles subventions préjudiciables. Ils demandent en outre aux Etats de renforcer et d'encourager les instances de dialogue entre les producteurs et les consommateurs d'énergie aux échelons régional, national et international.

Protection et gestion des ressources naturelles

Des appels sont lancés en faveur du lancement d'un programme d'action avec une assistance financière et technique en vue de réaliser l'objectif énoncé dans la Déclaration du Millénaire, à savoir réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de personnes qui n'ont pas accès à l'eau. Ils appellent les pays à faciliter l'instauration de partenariats entre le secteur public et le secteur privé et d'autres formes de partenariats qui donnent la priorité aux besoins des pauvres, au moyen de cadres réglementaires nationaux stables et transparents établis par les gouvernements.

Les chefs d'Etat et de gouvernement demandent le maintien et le rétablissement des stocks halieutiques à un niveau permettant d'obtenir un rendement maximal constant, le but étant d'atteindre d'urgence cet objectif pour les stocks épuisés d'ici à 2015. Ils demandent l'élimination des subventions qui contribuent à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée et à la surexploitation, tout en menant à terme les efforts entrepris au niveau de l'OMC pour clarifier et améliorer ses disciplines concernant la question. Ils rappellent la Déclaration du Millénaire contenant l'engagement de ne ménager aucun effort pour que le Protocole de Kyoto entre en vigueur, de préférence avant le dixième anniversaire de la Conférence de Rio en 1992, et à commencer à appliquer les réductions prescrites des gaz à effet de serre, laissent les Etats qui l'ont ratifié, engager vivement ceux qui ne l'ont pas encore fait à le ratifier sans délai. Concernant l'agriculture, les Chefs d'Etat et de gouvernement appellent à une inversion de la tendance à réduire les dépenses publiques consacrées à l'agriculture écologiquement viable et une amélioration de l'accès aux marchés existants ainsi qu'à la création de nouveaux marchés pour les produits agricoles à valeur ajoutée.

Pour parvenir à une réduction importante du rythme actuel de l'appauvrissement de la biodiversité d'ici à 2010, des ressources financières et techniques nouvelles et supplémentaires devront être allouées aux pays en développement. Ils préconisent la négociation et la mise en place d'un régime international propre à promouvoir et assurer un partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Développement durable et mondialisation

Les chefs d'Etat et de gouvernement demandent que soient prises des mesures pour promouvoir un système commercial et financier multilatéral ouvert, équitable, fondé sur le droit, prévisible et non discriminatoire qui bénéficie à tous les pays s'efforçant d'assurer un développement durable. Le système doit appuyer la mise en œuvre du programme de travail contenu dans la Déclaration ministérielle de Doha

ainsi que l'application du Consensus de Monterrey. Ils appellent au renforcement de programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités dans le domaine commercial, en particulier pour tirer parti des possibilités d'accès au marché et pour examiner les rapports existant entre commerce, environnement et développement.

Santé et de développement durable

Il est demandé le lancement d'initiatives internationales de renforcement des capacités en vue de cerner les liens entre santé et environnement et d'exploiter les connaissances acquises pour trouver des solutions politiques nationales et régionales plus efficaces face aux risques que fait peser l'environnement sur la santé. Les chefs d'Etat et de gouvernement préconisent le respect des engagements pris dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida de l'Assemblée générale de l'ONU et de ceux consistant à allouer des ressources suffisantes au Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Moyens d'exécution

Les chefs d'Etat et de gouvernement demandent aux pays développés d'honorer les engagements pris à la Conférence de Monterrey en matière d'accroissement de l'APD. Ils encouragent les pays bénéficiaires et les pays donateurs à mettre davantage l'APD au service du développement durable et demandent aux institutions multilatérales et bilatérales spécialisées dans le financement et le développement d'harmoniser les procédures opérationnelles pour réduire les coûts de transactions et assouplir les modalités de décaissement et d'acheminement de l'APD. Le renforcement des activités menées pour réformer la structure financière internationale en place et la mise en place d'un environnement financier international plus stable sont également demandés. Ils préconisent l'examen des moyens de trouver des sources novatrices de financement, à fois publiques et privées. Des appels à la réduction de la dette sont également contenus dans le texte qui reconnaît que les débiteurs et les créanciers doivent partager la responsabilité de prévenir les situations d'endettement insoutenable et d'y remédier. Le texte appelle à la mise en œuvre rapide, efficace et pleine de l'Initiative améliorée en faveur des pays pauvres très endettés et à ce que débiteurs et créanciers internationaux se rencontrent dans les instances internationales pertinentes pour restructurer les cas d'endettement insoutenable.

Le renforcement des capacités des pays tributaires de produits de base de diversifier leurs exportations grâce à une assistance technique et financière et à la stabilisation des cours de ces produits est demandé. Sont également demandés le respect des engagements pris à l'OMC en ce qui concerne l'accès aux marchés des produits présentant un intérêt particulier pour les pays en développement et l'examen de toutes les dispositions relatives au traitement spécial et différencié. La réduction voire la suppression des droits de douane sur les produits non agricoles figurent, entre autres, parmi les mesures.

Les chefs d'Etat et de gouvernement jugent utile, de s'engager sans préjuger du résultat de mener des négociations globales sur l'Accord sur l'agriculture visant à des améliorations substantielles de l'accès aux marchés à des réductions de toutes les formes de subvention à l'exportation et des réductions substantielles du soutien national ayant des effets de distorsion des échanges. Tout en réaffirmant leur attachement à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce (ADPIC), les chefs d'Etat et de gouvernement réaffirment aussi que l'Accord peut et doit être interprété et mis en œuvre de manière à appuyer les droits des membres de l'OMC de protéger la santé publique, en particulier de promouvoir l'accès de tous aux médicaments.

Cadre institutionnel du développement durable

Le renforcement de la collaboration entre les organismes des Nations Unies, les institutions financières internationales, le Fonds pour l'environnement mondial et l'OMC est préconisé ainsi que des négociations relatives à une convention générale

des Nations Unies contre la corruption, en particulier la question du rapatriement dans leurs pays d'origine des fonds détournés. Les Etats devraient également encourager les partenariats associant tous les protagonistes à la mise en œuvre d'Action 21 afin de favoriser l'application des décisions prises au Sommet mondial. Ils demandent aux Etats de progresser dans la formulation et l'élaboration de stratégies nationales de développement durable et de commencer à les mettre en œuvre avant 2005.

DECLARATION POLITIQUE (A/CONF.199/L.6/Rev.2/Corr.1)

Les chefs d'Etat et de gouvernement reconnaissent leur responsabilité commune de faire progresser et de renforcer aux niveaux local, national, régional et mondial, la protection de l'environnement, le développement social et le développement économique qui sont les trois piliers indissociables du développement durable. Ils reconnaissent que l'élimination de la pauvreté, la modification des modes non durables de production et de consommation ainsi que la protection et la gestion des ressources naturelles sont des objectifs primordiaux du développement durable et ses conditions préalables.

Ils se disent heureux que le Sommet de Johannesburg se soit concentré sur l'indivisibilité de la dignité humaine et se déclarent déterminés, par le biais d'objectifs, de calendriers et de partenariats, à accroître rapidement l'accès aux besoins fondamentaux que sont l'eau, l'assainissement, l'énergie, la santé, la sécurité alimentaire et la protection de la biodiversité. Les chefs d'Etat et de gouvernement reconnaissent que le développement durable suppose une perspective à long terme et une participation large pour la formulation des politiques, et la prise et l'exécution des décisions à tous les niveaux.

En tant que partenaires sociaux, ils continueront à travailler à des partenariats stables avec tous les grands groupes. Ils s'engagent à renforcer et à améliorer la gouvernance à tous les niveaux dans le sens de la réalisation effective d'Action 21, des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Pour réaliser ces objectifs, les chefs d'Etat et de gouvernement soulignent la nécessité pour les institutions internationales et multilatérales d'être plus efficaces, plus démocratiques et plus responsables.

Annexe 2

Initiatives de type 2 présentées par le Gouvernement

Initiatives de type II présentées par le Gouvernement

Intitulé	Porteurs	Partenaires
W- Eau		
Gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant	MEDD, MAE, GWP	OIEau, RIOB (ONG), GWP/WATAC
Accès à l'eau et à l'assainissement	MAE, MEDD, AFD, MINEFI	OIEau, AGHTM, Agence de l'eau Seine Normandie
E-Energie		
Mécanismes pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les PED	ADEME, AFD	
Intégration énergétique en Afrique de l'Ouest : le "West African Power Pool"	MAE / DGCID	Pays de la CDAO
Une approche intégrée de la maîtrise de la demande d'électricité et du développement urbain et industriel / ZI de Casablanca	MAE / DGCID	Maroc, Banque mondiale
H-santé		
Programme Esther / Lutte SIDA	Ministère Santé, DGCID	Luxembourg, Italie, Espagne
A- Agriculture et sécurité alimentaire		
Promotion du Développement Durable dans les systèmes de recherches agricoles du Sud (DURAS) :	Agropolis, CIRAD, DGCID	Cirad, RID, INRA, SNRA du Sud et du Nord, Organisation de producteur et ONG
SIRMA - Economies d'eau en systèmes irrigués au Maghreb	MAE / DGCID	ONG, Administration, Algérie, Maroc, Tunisie
Développement des cultures agro-écologiques	MAE, AFD, FFEM, CIRAD	
B-Biodiversité et forêts tropicales		
Participation française à l'initiative en faveur des forêts du bassin du Congo	MAE, MEDD, MAAPAR	République sud-africaine, USA, Allemagne, Pays du Bassin du Congo
Accès aux services essentiels		
Promotion et mise en œuvre internationale de la déclaration pour la garantie d'accès aux services essentiels	IGD, UNITAR	FMCU, Maroc, RSA
Responsabilités sociales et environnementales des entreprises		
Vers une amélioration du droit des affaires en Afrique : information et formation autour du nouveau droit OHADA auprès des entreprises exportatrices vers l'Afrique ou susceptibles de s'y investir, et des acteurs locaux en Afrique	CFCE	L'Arpège, Unida, IDLI
Commerce		
Développement du commerce équitable en Afrique	Plate-forme pour le commerce équitable	MAE / DGCID, AFD, Afnor, ISF etc..
Tourisme durable pour un développement durable des pays les moins avancés (PMA)	ARTODEV	Collectif Tourisme équitable, MAE / DGCID, METLTM, Lafite
Recherche, formation, information		
Université Internationale du Développement Durable	Université Lyon 1, UNESCO	Communauté urbaine de Lyon
Système Mondial d'information francophone sur le Développement durable	Association Agora 21	MEDD

Initiatives de type II pour lesquelles le Gouvernement français marque un intérêt

Intitulé	Porteurs	Partenaires
Eau		
Le projet d'observatoire mondial des services d'eau et d'assainissement	AGHTM	IWA
Adduction d'eau des communautés villageoises du cercle de Yélimané au Mali : une action de co-développement sur le thème de l'eau	SAGEP	Associations de solidarité pour le développement de Djonkoulané Kantara
Protection des ressources en eau et développement économique en zone rurale et urbaine par la réutilisation des eaux usées	Vivendi Environnement	Université Paris VI Orange County Water district USA / Pays du Sud
Formation des usagers à la gestion régionale de l'adduction d'eau potable au Burkina Faso	GRET	
Actions en faveur des quartiers défavorisés		
Partenariat pour le développement des services urbains de Casablanca	Lydec / Ondeo	Maroc
Partenariat visant l'accès à l'eau et l'assainissement dans les quartiers défavorisés de Queenstown, Afrique du Sud	Ondeo	République Sud-Africaine
Projet d'eau et d'assainissement de l'est de la ville de N'Djamena, Tchad	Vivendi Environnement	Tchad
Rendre encore plus opérationnel les enseignements issus de travaux de recherche / action en vue d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les quartiers urbains défavorisés et les petites villes en Afrique	Programme Solidarité Eau	
Mise en place d'un "service client" dans les townships à Durban, Afrique du Sud	Unitar / Vivendi Environnement	
Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les populations défavorisées des zones urbaines des pays émergents - Programme AQUADEV	Vivendi Environnement	Villes du Sud
Le projet pilote de "Business partners for development" de Kwazulu Natal (Afrique du Sud)	Vivendi Environnement	République Sud-Africaine
Energie		
Energie et Développement rural : valorisation énergétique des déchets agricoles (Ile Maurice, Réunion, Guadeloupe)	SIDEC	
Model of concession for Decentralized Rural Electrification through PV system in Kwazulu	EDF	
Indonesian - French public and private partnership to substitute hydro to diesel power in remote areas, on a sustainable basis	SPIE	Indonésie / FEM / EIB

Promotion of renewable energy in the Mediterranean region	Italie	AIE / PNUE / OME
Action - pilote "Energie" dans les écoles	ADEME + Energies cités	MAE
Villes et autorités locales		
Approfondir la décentralisation et promouvoir le développement local en Afrique sub-saharienne + coopération urbaine transfrontalière en Afrique sub-saharienne	PDM Institut des Villes	Club du Sahel / OCDE / Citées Unies de France/ etc ..
Accès des populations défavorisées aux services urbains de base	Institut des Villes	Collectivités Locales, ONG, opérateurs privés
Initiative de partenariat public/privé sur la gestion durable des villes : - Centres de formation aux métiers de l'environnement (Curitiban, Divonne-les-Bains, Durban, Kuala Lumpur) ; - Serveur Internet CIFAL WEB (FMCU City-Net) ; - Formation aux instruments juridiques internationaux (Rhône-Alpes, Genève) ; - Gouvernance Locale pour l'urbanisation durable (City-Net, PDM).	UNITAR	Un-Habitat, Genève, CUF, WACLAC
« Haute qualité environnementale » dans la construction et quartiers urbains durables	Europe & environnement	
Programme de réhabilitation de l'habitat dans la zone de Riachuelo, banlieue sud de Buenos Aires (Argentine)	ACAD	ACAD / Midi - Pyrénées / Ondeo
Responsabilités sociales et environnementales des entreprises		
Pour une approche comparative de la norme dans le commerce international : participation et appropriation des pays du Sud	Solagral	IBASE Brésil, AMRC Chine
Lignes directrices / recommandations pour la prise en compte des principes du développement durable dans le management des entreprises	AFNOR	Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne
Commerce		
Accompagnement et valorisation de labels régionaux de commerce équitable à partir du label mexicain de commerce équitable	Yamana	DIES / Fondation Mayer / Alliance pour un monde responsable pluriel et solidaire / ILDES (Brésil)
Vers un réseau de collectivités territoriales consommatrices éthiques	Collectif "De l'éthique sur l'étiquette"	53 associations et syndicats
Recherche		
Renforcement des capacités scientifiques et techniques des pays du Sud - Aire développement	IRD	Etablissement public de recherche

Annexe 3

Emissions des gaz à effet de serre

EMISSIONS* DES GAZ A EFFET DE SERRE EN FRANCE (Métropole et Outre-mer)

En millions de tonnes équivalent carbone (MteC)

Gaz	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2000/1999 en %
CO_2 hors UTCF (c)	107	114	111	106	105	106	110	109	114	111	110	2,0
CO_2 net (a)	92	100	96	89	87	89	92	90	96	92	92	0,2
CH4 hors UTCF (c)	18	18	18	18	18	19	18	17	17	16	16	-9,8
CH4 net (a)	18	18	19	19	19	19	19	18	17	17	16	-9,4
N_2O hors UTCF (c)	23	23	23	22	22	23	23	23	21	20	19	-17
N_2O net (a)	25	25	24	24	24	24	25	25	23	21	21	-16
HFC	0,6	0,4	0,3	0,2	0,2	0,4	0,6	0,8	1,0	1,3	1,9	210
PFC	0,9	0,7	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	-48
SF_6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	3,8
PRG (b) hors UTCF (c)	**150**	**157**	**154**	**148**	**147**	**149**	**153**	**151**	**155**	**150**	**148**	**-1,7**
PRG (a)(b)	**137**	**144**	**140**	**133**	**131**	**134**	**138**	**134**	**138**	**133**	**133**	**-3,2**

Source : CITEPA, format UNFCCC

Notes de lecture :

(a) puits, changement d'utilisation des sols et sylviculture inclus

(c) utilisation des terres, leur changement et la forêt (LULUCF en anglais)

(b) pouvoir de réchauffement global intégré sur une période de 100 ans et calculé sur la base des coefficients suivants :

CO_2 = 1 ; CH_4 =21 ; N_2O = 310 ; SF_6 = 23900 ; HFC et PFC = valeurs variables dépendantes de la part relative des différentes molécules.

(*) Les émissions du trafic maritime international et du trafic aérien international sont exclues.

Annexe 4

Les principaux indices éthiques

*Les principaux indices éthiques**

Famille d'indices	Nombre d'indices	Date de création	Pays	Gérant de l'indice	Univers de référence	Nombre d'entreprises de l'univers	Couverture géographique	Critères de sélection			Définition du nombre d'entreprises en périmètre	Nombre d'entreprises indicées	Exemples d'entreprises françaises	
								Exclusion	Positifs	Méthodologie			rentrant dans l'indice	exclues de l'indice
Domini 400 Social Index	1	mai 90	US	KLD	Standard's & Poor 500 + Entreprises US performantes en matière de RSE (3)	Plus de 500	US	Tabac, Alcool, Nucléaire & Armement (si sup. à 2 % du CA)	Environnement, Diversité, Ressources humaines, Produits	analyse « best of class » en moyenne sur ces critères. Pas d'exclusion en cas de mauvaise performance sur l'un des critères.	Fixe : 250 parmi le S&P 500, 100 parmi de grandes firmes industrielles hors S&P 500 et 50 entreprises particulièrement performantes sur le plan social	400	Entreprises américaines uniquement	
Jantzi Social Index	1	janv. 00	Canada	MJRA	TSE 300 (entreprises canadiennes)	300	Canada	Nucléaire, Armement & Tabac	Les relations avec les communautés locales, les actions pour l'environnement, la diversité de la force de travail, la qualité des relations avec les employés et la corporate governance	Sélection des meilleures entreprises sur ces critères	Fixe (60 entreprises)	60 (47 parmi TSE 60 et 17 parmi TSE 300)	Entreprises canadiennes uniquement	
ASPI	1 (2)	juil. 01	France	ARESE (1)	DJ Stoxx SM	140	Zone euro	Aucun	Les relations avec la société civile, avec les fournisseurs & clients, l'environnement, la qualité des ressources humaines et la corporate governance	Le rating Arese est traduit par une note allant de 0 à 4 pour les 5 critères retenus par l'agence. Un « 0 » sur un des critères exclut l'entreprise de l'indice	Benchmark (nombre indéfini d'entreprises)	113	Société Générale, Danone, Peugeot, Renault (6)	TotalFinaElf

Source : Terra Nova Conseil, 2002.

* La création d'indices boursiers spécialisés a permis de comparer des entreprises respectant des critères de développement durable avec l'ensemble d'un marché.

À part le Domini Social Index (DSI), créé en 1990, les derniers indices éthiques sont tous nés entre 1999 et 2001. La tendance est mondiale. Ce sont au total 48 indices éthiques, regroupés en 7 familles, qui sont désormais à la disposition des gérants de fonds. En fournissant une indication qui peut devenir à terme un avantage concurrentiel pour les entreprises, cette cotation conduit à avoir une conception élargie de la création de richesses.

Famille d'indices	Nombre d'indices	Date de création	Pays	Gérant de l'indice	Univers de référence	Nombre d'entreprises de l'univers	Couverture géographique	Critères de sélection			Définition du nombre d'entreprises en périmètre	Nombre d'entreprises indicées	Exemples d'entreprises françaises	
								Exclusion	Positifs	Méthodologie			retenant dans l'indice	exclues de l'indice
FTSE 4Good	8 (b)	juil. 01	UK	FTSE (informations fournies par EIRIS)	FTSE Developed Index ou FTSE All Share Index selon les indices	ND	UK, US, Europe et Global	Nucléaire, Armement & Tabac	Environnement, Relation avec les parties prenantes et Droits de l'homme	Dépend de la définition du nombre d'entreprises en périmètre	Benchmark (indéfini) « Tradable (nombre d'entreprises défini a priori)	Pour les indices « Tradable » : UK : 50, Europe : 50, US : 100, Global : 100. Information non disponible pour les indices « benchmark »	Société Générale, TotalFinaElf (6)	Peugeot, Renault (en raison de leur participation à l'industrie de l'armement)
DJSI World	20 (c)	sept. 99	Suisse	SAM Group (2)	DJ World Index	3 000	Zone euro et Monde	Tabac, Armement, Armes à feu, Alcool & Jeu (4)	Economique, Environnementale, Sociale	Analyse « best of class »	Les 10 % leaders en matière de RSE parmi les 3 000	300	Liste exhaustive : Société Générale, Danone, L'Oréal, STMicroelectronics, Lafarge, TF1, Saint-Gobain, AGF, Aventis, Michelin et Atos Origin	Peugeot, Renault, TotalFinaElf
DJSI Stoxx	16 (c)	oct. 01	Suisse	SAM Group (2)	DJ Stoxx 600	600	Zone euro et Monde	Tabac, Armement, Armes à feu, Alcool & Jeu (4)	Economique, Environnementale, Sociale	Analyse « best of class »	Les 20 % leaders en matière de RSE parmi les 600	152		
Ethical Euro Index	1	janv. 01	Italie	E-Capital Partners	Choix parmi 600 entreprises européennes. Se compare au DJ Euro Stoxx ou au FTSE Eurotop 300	600	Union européenne (15 pays)	Tabac, Alcool, Armement, Nucléaire, Pornographie et Jeu « Concurrence déloyale & Contraception (5)	Comportement de l'entreprise à l'égard de ses parties prenantes	Ajustement sectoriel	Fixe (150 entreprises)	150 (parmi 600 européennes)	Société Générale (6)	

(a) 4 dans les deux ans à venir.
(b) 2 indices pour chacune des 4 zones couvertes.
(c) Chaque critère d'exclusion entraine un indice, en version Monde ou Zone euro.
(d) En partenariat avec Stoxx Ltd et des partenaires européens du SiriGroup.
(2) En coopération avec Dow Jones Indexes & Stoxx Ltd.
(3) RSE : Responsabilité sociale d'entreprise.
(4) Chaque type d'exclusion donne lieu à un indice (ce qui explique le grand nombre d'indices). Un indice sans exclusion est établi ainsi qu'un autre avec toutes les exclusions.
(5) Cette dernière exclusion tenant au fait que le screening est défini selon le rating éthique de Finetica sur des valeurs religieuses.
(6) Liste exhaustive non communiquée.

Annexe 5

Progression des agendas 21

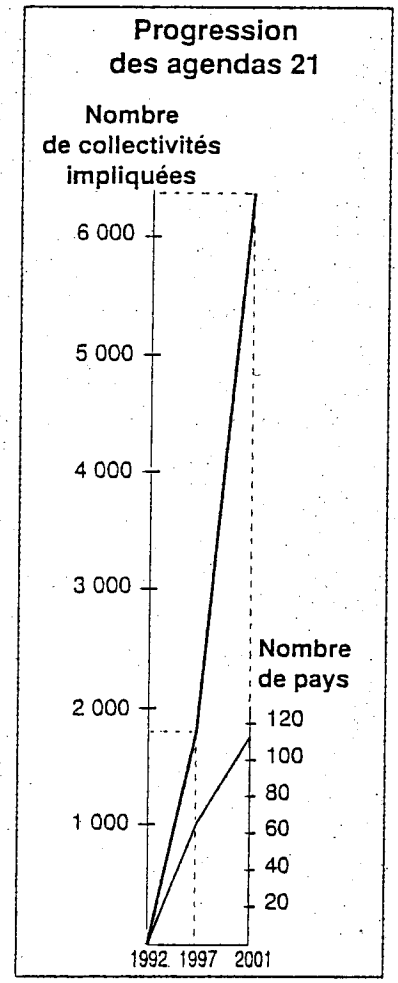

Progression des Agendas 21 locaux dans le monde